

Utilisation du Psaumes responsoriaux

Mise en oeuvre de la Psalmodie

Après 25 ans de service, le recueil *Psaumes et Alleluias* cède la place à deux recueils séparés : *Acclamations de l'Évangile* et *Psaumes Responsoriaux*. Non pas que l'ancienne formule soit dépassée; elle a aidé les chorales paroissiales à entrer dans la pratique du psaume responsorial. Cette première étape a permis de se familiariser avec des textes et d'en imprégner nos mémoires, de pratiquer des formes nouvelles de dialogue chœur/assemblée ; elle a surtout été "un moyen d'accueillir la Parole de Dieu comme une actualisation et d'y répondre par la louange, l'action de grâces ou la demande", comme le disait déjà la préface de 1973.

Aujourd'hui, en entrant dans le nouveau millénaire, l'Union Sainte Cécile propose aux assemblées et aux chorales une nouvelle version. Après l'étape de la familiarisation, faisons un pas de plus. Le *Lectionnaire dominical* prévoit pour le psaume de chaque dimanche un refrain spécifique. Nous y répondons dans le présent psautier, tout en sachant que bon nombre de refrains figuraient déjà dans le *Psaumes et Alleluias*. Les psaumes eux-mêmes épousent des formes variables ; les versets sont tantôt formés de deux stiques (*distiques*), de trois stiques (*tristiques*), ou bien encore de strophes regroupant deux *distiques*, soit quatre versets. La présente édition offre toutes ces formes.

La Psaltique

Réflexions directement inspirées du "Traité de Psalmodie" du P. Joseph Gelineau , document n°22, supplément EqC n°256.

Le P. Gelineau a divisé son travail en trois parties : Poétique, Psaltique et Prière. En effet, le texte des psaumes nous arrive écrit ; il doit revenir à la parole, cantillée ou récitée, animée par des pulsations successives, en ondulations souples, afin d'éviter le débit syllabique ou l'étalement des voyelles. **Cantiller un psaume**, ce n'est pas le chanter comme une mélodie, mais le dire en chantant sur le mode d'un récitatif où le texte commande le débit. La cantillation polyphonique exige une rare discipline collective si l'on veut éviter d'engluer les mots dans la pâte harmonique. Il vaut donc mieux confier le psaume à un ou quelques psalmistes plutôt qu'à un chœur.

A partir du modèle écrit qui nous est proposé dans ce recueil, il existe une grande variété possible de mises en œuvre de la psalmodie.

Voix chantée

- **Un chantre** (psalmiste) cantille seul les versets, en alternance avec le refrain chanté par le chœur et l'assemblée
- **Deux chantres** : - dialoguent, en répons simple, sur le même ton psalmique
- dialoguent en répons, le 2^e verset enrichi à deux voix

N.B. Dans le recueil, on peut choisir deux voix complémentaires de la psalmodie écrite à quatre voix (le plus souvent soprano/basse). Attention cependant à éviter l'abondance des intervalles de tierce ou de sixte qui affadissent les textes. Les intervalles de quinte, quarte et octave conviennent particulièrement.

- **Trois chantres**, formule heureuse pour les tristiques : à chaque stique correspondra l'entrée d'une voix.
- **Quatre chantres**, formule heureuse pour la strophe (regroupement de deux versets) : à chaque stique correspondra l'entrée d'une voix, soit tirée de la polyphonie écrite, soit sur un agrégat harmonique qui s'installe progressivement sur les degrés I, II, III et V de la tonique du refrain.
- **Un chœur** : - en répons hommes / femmes
- en dialogue soliste / chœur

N.B. Avec des chœurs habitués à une expression vocale ouverte, on peut aller vers l'éclatement en cluster sur certains versets particulièrement expressifs ou pratiquer des entrées individuelles successives formant progressivement une grappe sonore de plus en plus dense.

Voix parlée

Elle peut être proposée lorsqu'on ne dispose pas de moyens nécessaires pour chanter. Mais le psaume parlé peut aussi être un moyen de renouveler l'attention au texte pendant un temps liturgique donné (par ex. le Carême). On veillera cependant à ne pas transformer le psaume parlé en une quatrième lecture !

- **Un psalmiste** à l'ambon
- **Deux psalmistes** dialoguent à l'ambon (lorsqu'ils disent ensemble un passage du psaume, l'assemblée est invitée à le redire).
- **Un chœur** en dialogue hommes / femmes
- **Le chœur et l'assemblée** en dialogue
- **L'assemblée dialoguant en deux chœurs**, soutenue par la chorale également divisée.

N.B. Un fond d'orgue peut soutenir les versets parlés, à condition d'en suivre le développement et de ramener le refrain.